



Les Maisons des Solidarités (MDS)

Solidarités

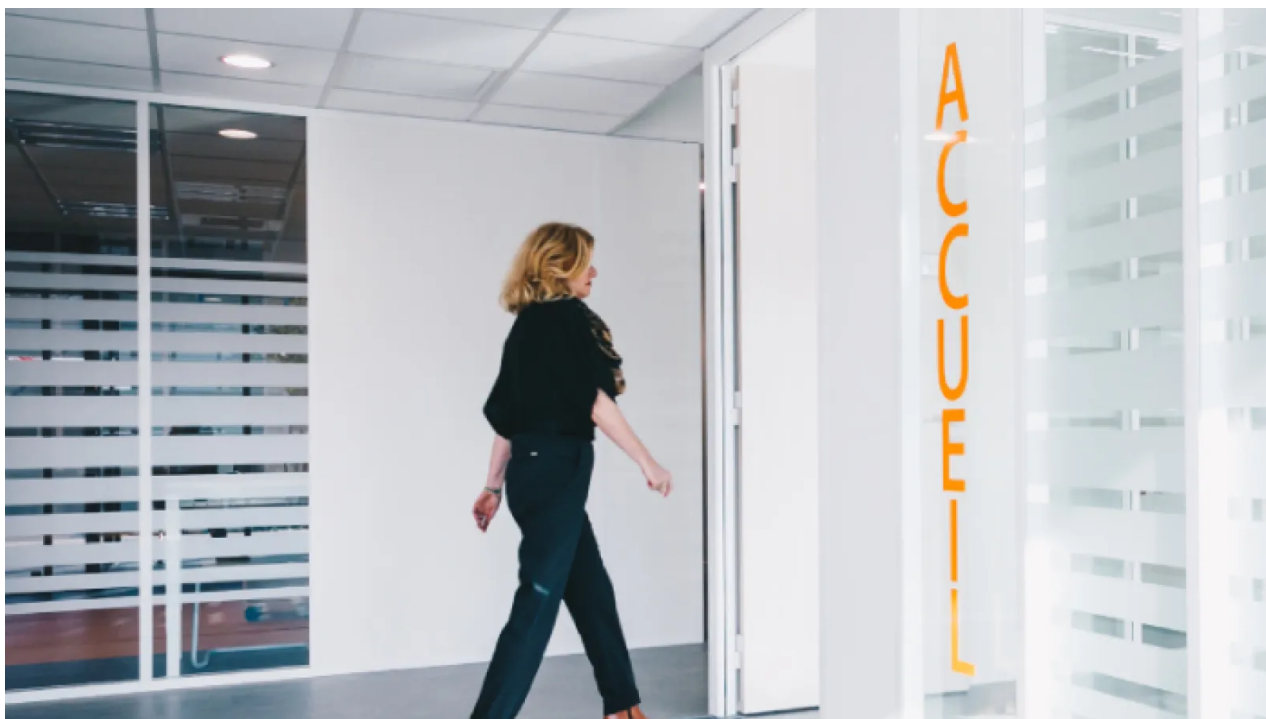
Lieu

Aide

Aide

Publié le 11 décembre 2019

Reading time : 8 minutes



Le guides des Maisons des solidarités

Le schéma d'action sociale et médico-sociale 2025-2030

Les missions

Le réseau des Maisons des solidarités couvre l'ensemble du territoire : les zones urbaines, périurbaines, rurales et de montagne, proposant ainsi à tous les usagers le même service de proximité. Dans chacune des MDS, sur place ou à domicile, un personnel compétent accueille et accompagne les publics :

- Les personnes en difficulté d'insertion pour percevoir le RSA, être accompagné-e et construire des solutions adaptées à chaque situation ;
- Les enfants et leur famille pour toutes les questions autour de la parentalité et de la santé de l'enfant, de l'éducation et de la protection des enfants ;
- Les seniors pour un accompagnement social, une aide à domicile, la téléassistance, un logement adapté, un accompagnement pour un projet d'entrée en établissement d'accueil ;
- Les personnes en situation de handicap pour les informer et les aider à accéder à leurs droits, les soutenir dans la réalisation de leur projet de vie ;

- Les jeunes pour les soutenir dans l'acquisition de leur autonomie ou en cas de difficultés familiales ;
- Les femmes pour la maîtrise de la fécondité, le suivi gynécologique, l'accompagnement des femmes victimes de violences.



Au total, il existe 80 lieux d'accueil (MDS et leurs annexes). Par ailleurs, des visites à domicile sont organisées par les 1400 professionnels à l'écoute et au service des usagers.

À l'écoute de chacun

Les équipes des Maisons des Solidarités regroupent de nombreux métiers et savoir-faire : personnels d'accueil et administratifs, assistants sociaux et éducateurs, infirmiers, médecins, puéricultrices, psychologues, sages-femmes...). Elles assurent les missions suivantes :

- L'accueil et l'orientation des usagers, pour une demande de renseignements, un dossier à remplir
- Le suivi des personnes en situation de précarité
- Les consultations de Protection Maternelle Infantile (PMI)
- Les mesures de suivi et de prises en charge pour l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)
- L'évaluation des besoins des personnes âgées en situation de dépendance, dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- Les dossiers de Prestation de Compensation du Handicap (PCH), pour les personnes handicapées.

La plateforme Haute-Garonne solidarités accueille, écoute et oriente les personnes qui ne sont pas accompagnées par les Maisons des solidarités. Elle favorise l'accès aux droits et apporte une réponse de premier niveau.

- par téléphone : [05 34 33 47 47](tel:0534334747) de **9h à 17h en continu du lundi au vendredi**, sauf **le mardi** : de **9h à 12h30** et de **15h30 à 17h**.
- par mail : solidarites@cd31.fr

[Haute-Garonne Solidarités](#)

Un service gratuit, confidentiel et de proximité

Les Maisons des solidarités reposent sur les mêmes principes : gratuité, équité de traitement et confidentialité. Les équipes accueillent ou se déplacent au domicile des usagers, en privilégiant une approche personnalisée. Elles travaillent en étroite coordination, afin de prévenir et de solutionner des problématiques multiples. Elles collaborent avec un vaste réseau de partenaires locaux (la Commune, le Centre communal d'action sociale, le Service petite enfance...) et associatifs.

Les 30 Maisons des Solidarités accueillent le public du lundi au vendredi. De nombreuses permanences sont assurées, avec ou sans rendez-vous, dans les annexes qui couvrent l'ensemble du territoire.

[Le centre de santé sexuelle](#)

Le **Centre de santé sexuelle** (ancien Centre départemental d'éducation et de planning familial - CDPEF) assure des permanences dans certaines MDS. Informations, conseils et prescriptions sur la

sexualité et la contraception y sont délivrés. C'est également un lieu d'écoute dans le cas de difficultés familiales.

Trouver la Maison des solidarité (MDS) dont vous dépendez

Pour trouver **rapidement et précisément** la MDS dont vous dépendez, utilisez notre outil dédié en cliquant sur ce lien

[Trouver précisément la MDS dont vous dépendez](#)

Voir toutes les Maisons des solidarités de la Haute-Garonne

Saisissez votre adresse dans la carte ci-dessous pour accéder aux coordonnées des MDS proches de chez vous.

[Ouvrir la carte plein écran](#)

Une organisation des MDS grâce à cinq Directions territoriales des solidarités (DTS)

Renforce l'action auprès des populations précaires du territoire

Signataire de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi, le Conseil départemental s'est ainsi notamment engagé à :

- Renforcer l'accompagnement vers l'autonomie des jeunes pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance ;
- Mieux repérer et prendre en charge les enfants et les familles à la rue en finançant des maraudes et en renforçant les dispositifs d'accueil ;
- Renforcer le "premier accueil social de proximité" grâce notamment à une nouvelle territorialisation de l'action sociale qui a permis de créer 7 Maisons des solidarités (MDS) supplémentaires sur le territoire et en expérimentant la mise en place de « référents de parcours » pour l'accompagnement des publics ;
- Développer des "kiosques insertion" dans les MDS afin d'optimiser l'orientation des allocataires du RSA ;
- Améliorer l'accompagnement vers l'emploi des allocataires du RSA en renforçant le dispositif de parrainage avec les entreprises qui permet de créer un réseau professionnel.

Actualités



HG

Reportage en MDS :

une démarche pour
faciliter la mobilité à
Bouloc

<https://www.youtube.com/watch?v=A4ERXq7cYXY>



HG

Reportage :

ouverture de la MDS
de Borderouge

<https://www.youtube.com/watch?v=zc7avb8qehg>

HG



Reportage :
opération Théâtre/Forum
à la MDS de Frouzins dans
le cadre de Octobre Rose

<https://www.youtube.com/watch?v=80Un1l5gTeY>